le cnam
Intechmer

Institut nationaldes sciences ettechniques dela mer

Validation des études supérieures (VES)

Qu'est ce que la VES ?

La validation des études supérieures (VES) permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme au vu des études supérieures effectuées.

Vous pouvez faire valider ces études supérieures si :

vous possédez un diplôme de l'enseignement supérieur français ou étranger ou titre RNCP
vous avez obtenu des unités d'enseignements dans le cadre de la préparation d'un diplôme de l'enseignement supérieur
vous avez suivi une formation professionnelle qualifiante

Comment effectuer votre candidature VES ?

Accueil - Renseignez-vous auprès de la scolarité du Cnam-Intechmer. Obtenez des précisons sur la procédure et des conseils pour cibler le diplôme en rapport avec votre expérience.

Recevabilité - Demandez un dossier de recevabilité auprès de la scolarité afin de savoir si votre projet est envisageable. Votre dossier sera étudié par une commission.

Commission VES - le jury étudie les dossiers recevables et émet une décision favorable ou défavorable.

Une commission a lieu par an en mars.

Rédaction et dépôt de dossier

Date limite de dépôt des dossiers de recevabilité est le **vendredi 8 mars 2024**

Le dossier de recevabilité validé permet au candidat de

- s'engager dans une démarche de VES

- d'accéder au jury de recrutement final

Le dossier de recevabilité ne préjuge en aucun cas de la validation qui sera prononcée par le jury en fin de parcours.

Catalogue de formations

Trouvez la formation adaptée à votre projet en consultant le catalogue de formation

/!\ Les diplômes et UE se déroulent tout au long de l'année universitaire en présentiel. Pour le moment, aucun cours à distance et du soir sont disponibles.